



SAINTE-AGNÈS

"Le village du littoral le plus haut d'Europe"

Notre magazine
municipal



BUDGET MUNICIPAL

| PAGE 4 |

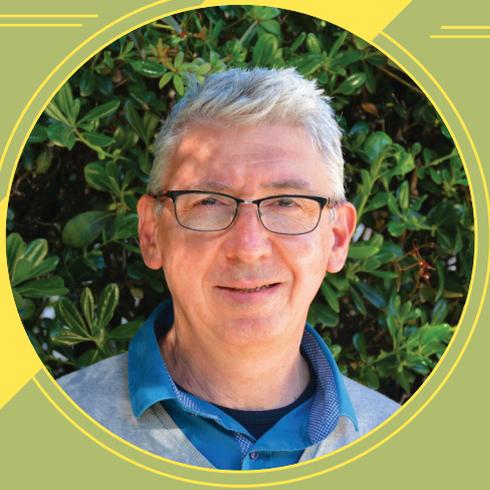
SOLIDARSPORT

| PAGE 8 |



**ÉLECTIONS
EUROPÉENNES**

| PAGE 7 |



“ Le Développement Durable : Un enjeu quotidien, un défi collectif. ”

Sainte-Agnès est couverte par une stratégie de développement durable, qui permet d'insuffler cette préoccupation et d'y trouver des solutions dans l'ensemble des politiques publiques menées par la municipalité.

Le travail réalisé en matière de gestion des espaces et de réhabilitation des bâtiments publics au profit des Agnésois, sont quelques illustrations parmi tant d'autres de l'engagement municipal pris en la matière.

Cette stratégie de développement durable n'a pas été élaborée par la municipalité de façon isolée. Elle est le fruit d'une construction partagée entre élus, citoyens, associations et d'autres encore. Elle permettra d'exprimer dans les habitudes de chacune les ambitions qu'elle porte et que nous souhaitons réaliser collectivement au profit de notre territoire.

Dans sa séance du mois d'avril 2024, le conseil municipal a voté son budget pour l'année en cours. Comme pour chacun et chacune d'entre nous, les conséquences de l'inflation vont fortement l'impacter. Malgré cela les élus ont décidé de conforter le service public local pour toujours mieux répondre à vos besoins et cela quel que soit votre âge. Vous nous le dites lors de nos différentes rencontres, vous appréciez cette attention de la collectivité à votre vie quotidienne.

Les choix ont parfois été difficiles à faire. Soyons clair, avec moins, jamais personne n'a réussi à faire mieux ! L'argent n'est que la fausse monnaie du bonheur, dit-on. Peut-être ! Mais j'aimerais que notre commune en ait davantage. Pour notre commune bien sûr, mais également pour mon adjointe aux finances, **Élodie BUTEZ**, qui aurait eu

moins de soucis à boucler ce budget en équilibre, qui a été contrainte, de réduire drastiquement nos investissements et autres programmations tout en conservant malgré tous, les aides à nos associations.

Néanmoins sa priorité, nos priorités n'ont pas changé, nous souhaitons maintenir un bon niveau d'investissement pour préparer l'avenir.

J'ajouterais à cela le résultat très encourageant de notre plan de sobriété énergétique qui permettra à notre collectivité d'amortir en partie le contre-coup de l'inflation. Tout cela démontre une politique budgétaire équilibrée, volontariste et efficace : celle qui permet d'engager et de mettre en oeuvre des projets qui améliorent le quotidien des Agnésois, tout en préservant l'avenir.

Une commune, c'est d'abord un ensemble d'équipements et de services nécessaires à une bonne qualité de vie pour chacune des composantes de notre « société communale » : enfants, adolescents, adultes, seniors, adeptes du sport, de la culture ou des loisirs. C'est aussi un ensemble de lieux : rues et places, espaces verts ou boisés...qui structurent la commune. Mais une commune, c'est avant tout un ensemble d'hommes et de femmes liés par le lieu où ils ont choisi de vivre. Si ce lien découle en partie, de la qualité de vie dans la commune il découle aussi des occasions de vivre des événements en commun.

C'est le sens premier de toutes les manifestations organisées chaque année, tant par nos associations que par la municipalité. Chacune se déroule selon un thème précis. C'est ainsi que la Fête de la musique joue un rôle dans la vie de chacun, quel qu'en soit le genre elle accompagne chaque instant de notre vie

SOMMAIRE

| PAGES 2 ET 3 |
ÉDITO

| PAGES 4 À 6 |
BUDGET MUNICIPAL

| PAGE 7 |
ÉLECTIONS EUROPÉENNES

| PAGES 8 À 10 |
ÉVÉNEMENTS PAGES

| PAGE 11 |
INFOS PRATIQUES

| PAGE 12 |
ISABELLE HEMION

ou le silence est parfois perçu comme oppressant. Sur la place Saint-Jean au quartier des Castagnins la Saint-Jean est la fête de la lumière puisqu'elle désigne le jour le plus long de l'été. La fête de la lavande au village ; cette célèbre petite fleur bleue très odorante dotée de nombreuses vertus qui sont reconnues depuis des millénaires. Elle est cueillie sur les pentes du mont Ours et du Siricocca par les bénévoles et les amis de l'association E.V.S.A pour être présentée et distillée par nos maîtres essenciers **Gilbert** et **Julien RAVASIO**. La fête du quartier des Cabrolles organisée par les membres de l'association A.C.C.L.S, qui permet aux habitants de se retrouver pour clore la saison estivale.

Dans votre numéro 19 du magazine municipal, le programme des manifestations 2024 vous a été communiqué. Chacun, chacune d'entre vous y êtes bien évidemment les bienvenus car ces événements donnent l'opportunité de nous retrouver et partager des moments de fêtes qui construisent l'identité de notre commune et façonnent son attractivité. Nous vous y attendons !

En conclusion de cet édito et pour faire un très bref bilan du monde que nous vivons aujourd'hui, je dirais qu'il offre un décryptage approfondi d'une époque anxigène qui nous transporte dans une atmosphère d'inquiétude.

Alors profitons du moment présent ; sortons, apprenons, émerveillons-nous car nous avons encore la chance de vivre dans un village de tous les possibles !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro.

Avec ma fidèle amitié !

Fidèlement !


Albert FILIPPI
Maire
Vice-président de la C.A.R.F

ADIEU ROLAND !



Roland DE RECHNIEWSKI appréciait venir se ressourcer à Sainte-Agnès. Cet Agnésois de coeur, était l'époux de **Marie-Agnès**, fille de **Feux Pierre et Jacqueline AIME**. Ce grand monsieur, élu conseiller municipal à la ville de Beausoleil, était le Directeur d'Exploitation de la Compagnie des Autobus de Monaco. C'était un homme jovial, très ouvert, qui avait énormément de bonté et que nous avons plaisir à rencontrer.

La rédaction du magazine adresse ses sincères condoléances à la famille de Roland.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023



Élodie BUTEZ
Adjointe aux finances

Ce compte administratif a dû gérer des paramètres fortement inflationnistes dus en partie à la guerre expansionniste de la Russie en Europe contre l'État souverain de l'Ukraine.

Cela a eu pour conséquence deux fortes augmentations des tarifs du délégataire des cantines scolaires, de

10,95 % puis de 10% entièrement assumées par la commune. Malgré une prise en compte de ces augmentations par la collectivité, les familles ont néanmoins fait le choix d'une impasse sur la cantine, entraînant par voie de fait un impact sur nos recettes de cantine en sus des dépenses obligatoires.

De même, notre administration qui respecte la réglementation en matière de débroussaillage fait les frais de cette augmentation et de son impact financier, auquel se rajoute une facture d'électricité qui a plus que doublée, malgré l'instauration des coupures des éclairages publics de 23h à 5h du matin.

Face à cette inflation galopante les dotations de l'État

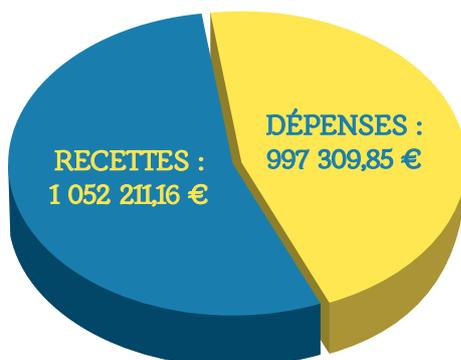
quant à elles diminuent régulièrement et obligent la commune à rechercher un réajustement de ses recettes. Aussi il a été décidé en séance du conseil municipal, de réactualiser le prix des salles de location mais aussi d'augmenter l'entrée du Fort de la Ligne Maginot d'un euro.

L'achat de deux appartements neufs et de deux garages à Menton nous garantissent également des recettes nouvelles, mais il n'en demeure pas moins que cette situation sans précédent nous fait réfléchir à la gestion future de nos coûts de gestion.

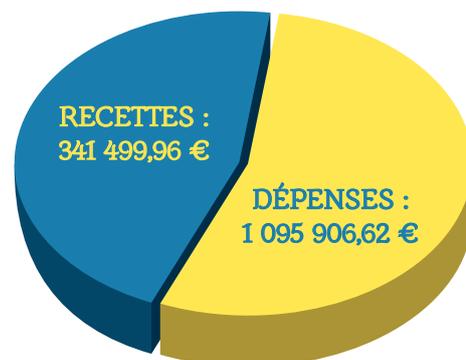
De plus, les recherches d'économie de l'État sur son déficit pointent une nouvelle fois les collectivités locales qui doivent gérer cet écart cornélien entre dotations qui s'amoiennent et dépenses en sérieuses augmentation.

La commune se positionne en 2024 sur un réajustement de l'impôt foncier bâti d'un point, afin d'éviter d'être sanctionnée par le dispositif national qui conditionne le paiement des dotations de péréquation de l'État. À titre indicatif, des communes situées à proximité de Sainte-Agnès, ont perdu cette dotation que nous ne voulons pas voir disparaître en ce qui nous concerne.

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



BUDGET 2024

Le budget 2024 s'élève à 1 598 954 €, avec un niveau de dépenses d'équipement et d'aménagement en faveur de la qualité de vie à Sainte-Agnès et venant soutenir l'économie locale.

La situation financière de notre commune est particulièrement saine, fruit d'une politique de gestion rigoureuse, pragmatique, avec une vision pluriannuelle.

Le 10 avril 2024 dans sa séance du conseil municipal, sur proposition du Maire et à l'unanimité des élus, le choix a été fait pour la douzième année consécutive, de ne pas augmenter les taux d'imposition confirmant ainsi la qualité de la gestion municipale.

Le budget 2024 se présente ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT :

1 089 251,74 €

SECTION INVESTISSEMENT :

509 703 €



UNE GESTION RIGoureuse DES DÉPENSES COURANTES

Pour garantir un bon niveau d'épargne



UNE MAITRISE DE L'ENDETTEMENT

Pour un avenir serein



UN INVESTISSEMENT CIBLÉ ET ANTICIPÉ

Pour poursuivre la modernisation de Sainte-Agnès



ET UN POINT D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

Après 13 années de situation stable pour garantir le paiement de la dotation de péréquation des territoires ruraux par l'État



UNE RECHERCHE CONSTANTE DE SUBVENTIONNEMENTS

Après des partenaires de la Commune

À travers ce budget 2024, la municipalité agit pour offrir aux Agnésois, un village embelli favorisant le mieux et le bien vivre ensemble.



CÉRÉMONIE CITOYENNE



C'est au cours d'une cérémonie citoyenne que le Maire de la commune a remis leur carte d'électeur aux nouveaux inscrits sur la liste électorale. Parmi eux se trouvaient les jeunes de 18 ans qui ont pu remplir leur devoir électoral aux dernières élections européennes le 9 juin dernier.

Au cours de cette cérémonie le Maire a fait un rappel sommaire des principes de la République en détaillant ses fondamentaux qui sont inscrits sur le fronton de nos mairies « LIBERTE-ÉGALITÉ- FRATERNITÉ » ainsi qu'un point sur les droits et les devoirs que confère la majorité.

Un petit pot venait clore cette rencontre fort sympathique !



LE JOUR J

Doyenne du village, nouveau naturalisé et jeu électeurs ont rempli leurs devoirs pour les élections Européennes 2024



Menton et sa région

nice-matin
Sam 1^{er} juin 2024

Sainte-Agnès : ils ont eu 18 ans et une carte d'électeur

Il s'appellent Ewan, Emma, Léa ou Melissa et ils ont droit depuis tout juste d'avoir dix-huit ans et leur première carte d'électeur remise en main propre par le maire Albert Filippi. C'est à ce moment-là qu'ils ont également leurs cartes d'électeurs aux nouveaux venus dans la commune, une façon originale de leur souhaiter la bienvenue. Albert Filippi a profité de ces instants très conviviaux pour présenter son conseil municipal ainsi que le personnel administratif, expliquer le fonctionnement des différents services municipaux. Sans oublier de rappeler l'existence de nombreuses associations et les animations qu'elles proposent tout au long de l'année.

Le droit de vote
Mais Albert Filippi a surtout commenté le Brevet du citoyen remis à ces jeunes et nouveaux électeurs en insistant sur les droits et les devoirs du citoyen et notamment sur le droit de vote qui permet dès l'âge de dix-huit ans, de participer aux différents scrutins, prenant ainsi part à la vie démocratique française et européenne. Un droit de vote que ces jeunes pourront exercer dès le dimanche 9 juin prochain, en participant aux élections européennes.

Une grande émotion
Grand moment d'émotion également au cours de cette soirée - en effet, Rocco Cala, d'origine italienne, né en Calabre et arrivé en France en 1957, à l'âge de 4 ans, vient enfin d'obtenir la nationalité française. Attachez depuis tant d'années!



Le 9 juin prochain, ces jeunes, tout juste âgés de 18 ans, pourront voter pour la première fois ! (Photos P. M.)



Les nouveaux électeurs entourés de leurs familles pendant la réception à la mairie. Rocco Cala, 73 ans, aux côtés du maire Albert Filippi lors de la remise de sa carte d'électeur.

ÉVÈNEMENTS

8 MAI 1945

C'est sous un soleil radieux et en présence d'Élus de Sainte-Agnès, des communes limitrophes et des enfants de l'école Charles Imbert que la cérémonie du 8 mai 1945 s'est déroulée.

Une très belle cérémonie où a résonné le chant des partisans et la Marseillaise, pour célébrer le 79^{ème} anniversaire de la fin d'un terrible calvaire, dont personne ne mesurait véritablement l'ampleur. Nous avons le devoir d'en transmettre la mémoire pour que notamment et plus jamais, une traction avant noire, traversant un village, ne devienne synonyme de violence et d'horreur...



SOLIDARSPORT FÊTE SES 30 ANS D'EXISTENCE

Lorsque Richard Conte, élu à Villefranche-sur-Mer et membre de l'association « Solidarsport » a évoqué au Maire la signature d'une chartre avec Sainte-Agnès, ce dernier n'a pas hésité un seul instant à répondre favorablement.

C'est donc au village de Castellar que cette chartre a été signée le 01 septembre 2023 avec les communes de Gorbio, Castillon et Castellar en présence de **Jacques REMOND** président de l'association et de **Richard CONTE** membre de l'association et ami de la commune.

Il a donc été décidé de fêter cet évènement avec les enfants de l'école qui ont réalisé avec leurs enseignants de belles animations en lien avec la solidarité et le respect.

Nous tenons à remercier la directrice **Véronique BLANC**, les maîtresses **Jessica, Nathalie et Gaëlle, Jessica DAMOISEAU** responsable du périscolaire et Manon pour leurs implications dans la préparation de ce moment de partage avec les enfants, mais également un grand merci au lieutenant **Edouard PISTOLESI** qui a prodigué aux enfants et aux enseignants les rudiments de l'utilisation d'un défibrillateur.

Pour mesurer le sens et la portée de l'association, il importe d'en partager le parcours.

L'association n'a désormais plus aucune ressemblance avec ce qu'elle était à son origine.

Lorsque Solidarsport fut créée le 2 mai 1994, l'idée de départ était de mettre - grâce au parrainage de Nice-Matin - le monde des médias comme un « LIEN » au

cœur d'un élan, parti du halimonde sportif et visant à lutter contre la violence chez les jeunes générations. Avec « Solidar » de solidarité associé au mot « Sport » ce patronyme coulait de source.

L'objectif alors, était de tendre la main aux enfants des quartiers dits sensibles et des familles défavorisées.

Aujourd'hui, Solidarsport a totalement changé. Il n'est plus question de seul sport ou zones de précarité ; mais l'avenir d'une jeunesse toute entière autour des points de repère que renferme la chartre du Respect.

Respect :

- De l'autre
- De soi
- Des règles
- De l'environnement
- D'une parole
- D'un engagement
- De nos devoirs de citoyens

Tout simplement le respect de la vie !!

Au fil d'un parcours particulièrement difficile l'association a corrigé sa trajectoire, modifié ses objectifs, mais gardé plus que tout intacte sa vocation première : être un Lien. Un lien pour des femmes et des hommes réunis autour d'un socle commun de valeurs à l'adresse des futures générations.

Il est à signaler que l'association Solidarsport a, pour l'occasion, fourni des tee-shirts à son effigie à chaque enfant de l'école ainsi qu'aux enseignants et son personnel.

Sainte-Agnès fête les 30 ans de Solidarsport



Les enfants de l'école Charles-Imbert ont fêté les 30 ans de l'association Solidarsport.

(Photo D.R.)

Le 1^{er} septembre 2023, Jacques Rémond, président de l'association Solidarsport signait une chartre avec les communes de Gorbio, Castillon, Castellar et Sainte-Agnès, où viennent d'être célébrés les trente ans de l'association. C'est l'école Charles-Imbert qui a accueilli la manifestation et les nombreux enfants, entourés du personnel enseignant et des animateurs du périscolaire,

ont présenté des animations autour du respect et de la solidarité. Car à travers les années, même si les objectifs de cette association ont évolué, son message est toujours resté le même : créer des liens autour de valeurs communes comme le respect de l'autre, de soi-même, de l'environnement et des règles en général. Solidarsport a offert à tous les élèves, ainsi qu'à tous les personnels de

l'école, un tee-shirt à l'effigie de l'association. Le maire Albert Filippi, entouré notamment de ses adjoints Gérard Hugon et Tony Mattered, ainsi que de Richard Conte, membre de l'association et adjoint à Villefranche, a également fêté cet anniversaire, à l'issue duquel fut servi un goûter à l'ensemble des participants, offert par la commune.

PATRICK MEGEVAND



ÉVÈNEMENTS

FÊTE DES VOISINS



C'est ce 31 mai 2024 qu'Audrey et Agnès de l'association « Les Marmottes » ont organisée la traditionnelle « Fête des voisins » au quartier des Cabrolles. Une superbe soirée pleine de rires mais surtout très conviviale. Anciens et nouveaux voisins ont tous apporté leurs spécialités. Parmi ces dernières les samoussas d'Ania ont fait fureur.

Une sympathique manifestation qui sera certainement reconduite pour favoriser les liens entre les habitants.

LES MARMOTTES EN MODE FESTIF À PÂQUES

Les enfants sont partis pour la chasse aux œufs suivant leur tranche d'âge, il y avait trois chasses différentes. « Babounette » était aussi de la fête pour nous confectionner des fleurs, des épées et de nombreuses autres belles choses en ballons. La journée s'est achevée avec le traditionnel goûter de Pâques.



ÉVÈNEMENTS

ILS SE SONT DIT « OUI »

C'est devant **Gérard HUGON**, adjoint au Maire de Sainte-Agnès, Officier d'État-Civil par délégation, que ce sont mariés :



Le 10/05/2024

Eva FERRER et **Fabien BORDERAU**
Gabrielle LANTERI et **Alexandre BOUT**



Le 13/04/2024

Isabel DOS ANJOS DOMINGUES VAZ VELHO
et **Stéphan ANANIAN**



Le 08/06/2024

Jessica TANQUERAY et **Gillian ROBIN**

CABINET D'INFIRMIÈRES « LE CHALET »



C'est le 1^{er} Juin dernier que le cabinet de nos infirmières a été inauguré en présence de nombreuses personnes dont le représentant de l'entreprise de travaux locale PIAZZA qui a procédé à la construction du chalet.

Voilà donc une petite année que fonctionne ce cabinet où les infirmières sont disponibles pour prodiguer vos soins, tant sur place qu'à votre domicile et cela sept jours sur sept de 07 heures à 20 heures.

Ce service très apprécié répond parfaitement aux besoins de la population agnésoise mais aussi à celle des alentours.

Vous pouvez joindre nos infirmières **Roxane CHAPELON**, **Élodie ROSATI** et **Sonia ZAZZERA** au 07 62 60 43 60 ou par mail à lechaletJnfirmier@gmail.com





HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

■ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et sur rendez-vous le mercredi après-midi à 17h

Tél : 04 93 35 84 58 - **Fax** : 04 92 10 35 14

Email : accueil.mairie@sainteagnes.fr

Site web : www.sainteagnes.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale est à votre écoute sur rendez-vous au 04 89 04 30 20.

MÉDECIN - INFIRMIÈRE

Docteur Paolo DE FEO (permanence assurée le samedi matin au village à partir de 10h).

Infirmière Caroline LOTS : 06 37 61 62 57

Cabinet d'infirmiers - Roxane CHAPELON, Sonia ZAZZERA et Élodie ROSATI : 07 62 60 43 60

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

La Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F) vous propose de composer un numéro indigo unique au tarif d'un appel local 0800 080 350.

Déchetterie Menton : 04 93 41 51 96

DÉBROUSSAILLEMENT

Il est rappelé l'obligation qui est faite de procéder au débroussaillage des terrains. Vous pouvez amener vos végétaux à la déchetterie de Menton qui se chargera de les détruire.

FORT DE LA LIGNE MAGINOT

■ De février à septembre : Ouvert du mercredi au dimanche avec visites à 10h15, 14h15 et 16h. Fermé les lundis et mardis.

■ De octobre à janvier : Ouvert les samedis et dimanches avec visites à 10h15, 14h15 et 16h. Fermé du lundi au vendredi inclus.

Pour les groupes, les visites s'effectuent sur réservation.

Adultes : 7 €

Enfants de 4 à 14 ans : 5 €

Groupes (minimum 20 personnes) : 5 €/pers.

Visite privée (minimum 20 personnes) : 100 €/pers.

Renseignements : 04 93 35 84 58 ou 06 13 73 81 17

Email : guide.fort.06500@gmail.com

DIVERS

Gendarmerie Nationale Menton : 04 93 35 72 35

Police Nationale Menton : 04 93 28 66 00

Pompiers Menton : 04 93 37 74 10

ERDF : 0810 333 106

GRDF : 0800 473 333

ORFEO (Veolia eau) : 0892 233 499 (n° payant)

Météo Alpes-Maritimes : 0899 710 206 (n° payant)

Violences conjugales : 3909



PERMANENCE C.C.A.S

Une permanence du C.C.A.S est assurée en mairie par **Marie-Claire HUGON**

sur rendez-vous au **04 93 35 84 58**.

UNE COACH DE VIE ET PRATICIENNE DE MÉDITATION À SAINTE-AGNÈS



Fraichement installée à Sainte-Agnès, Isabelle HEMION accompagne depuis plus de 30 ans les individus dans leur parcours de vie : tout d'abord en tant qu'Infirmière D.E. en réanimation, puis au sein de l'Éducation Nationale pendant 18 ans et enfin en tant que Coach et Formatrice, spécialisée en Prévention de l'Épuisement, et ACT-thérapeute.

Aujourd'hui elle accompagne les individus et les groupes pour leur permettre de faire face aux difficultés qu'ils rencontrent et retrouver au plus vite et maintenir durablement leur équilibre, santé tant physique que psychologique. Tout cela en tenant compte des particularités et unicité de chacun et des contextes (personnels et professionnels) :

- Les enfants et adolescents en souffrance et/ou difficulté à l'école : scolarité – orientation scolaire – décrochage – harcèlement ...
- Les adultes en périodes de transitions (séparation – reconversion professionnelle – retraite...)
- Les parents : accompagnement à la parentalité pour prévenir l'épuisement parental
- Les couples : traverser les périodes difficiles – maintenir un couple parental fonctionnel au-delà de la séparation...
- Toute personne en situation ou en risque de Burnout (professionnel – parental – scolaire...)
- Les entreprises : formations en prévention de l'épuisement et Soft Skills (compétences émotionnelles – relationnelles - communicationnelles) et coaching professionnel (burnout – retour à l'emploi – prise de poste à responsabilités...)

Son approche est intégrative et innovante, basée sur la psychologie des ressources, les neurosciences, les Thérapies Cognitives et Comportementales de 3^{ème} vague dont la Méditation de Pleine Conscience et tout particulièrement l'ACT, « Thérapie de l'Acceptation et de l'Engagement ».

POUR EN SAVOIR PLUS
isabelle-hemion.com
06 42 00 79 65



<u>Apprendre à apprendre</u>	<u>Prévention du mal-être</u>	<u>Orientation scolaire</u>	<u>Cycles Mindful'UP :</u>
 <p>Entrer dans une nouvelle dynamique d'apprentissage pour réussir sa scolarité : concentration - mémorisation - motivation - estime de soi - confiance en soi...</p>	 <p>Mieux se comprendre, se connaître, mobiliser efficacement toutes ses ressources pour retrouver énergie et motivation et se reconnecter à sa joie de vivre!</p>	 <p>Faire des choix d'orientation en adéquation avec son fonctionnement et ses désirs profonds.</p>	 <p>Ateliers ludiques et expérientiels développant: Attention - Concentration - Régulation du Stress et des Emotions - Estime de Soi - Confiance en Soi</p>

- Formatrice
- Coach diplômée de l'Université de Paris 8
- Prévention du décrochage scolaire
- Coach scolaire certifiée (Cooling – Cogito'Z)
- Professionnelle de l'Orientation certifiée (Projector – Cogito'Z)
- Praticienne de Méditation de Pleine Conscience certifiée (Mindful'UP – Cogito'Z)
- Formée à l'ACT Thérapie (P-ACT – Deborah D'Hostingue)